

Fatma Adda appelle la majorité municipale à contribuer à l'effort de redressement des finances de la commune



Fatma Adda appelle la majorité municipale à contribuer à l'effort de redressement des finances de la commune

Les cinq élus de la liste l'Avenir de Mirande avec Vous étaient accompagnés de leurs colistiers pour ce premier conseil municipal. Après les avoir remerciés, ainsi que l'assistance de leur présence et salué l'installation du nouveau conseil municipal, Fatma Adda a réaffirmé son engagement au service des Mirandais. Elle a noté la promesse du maire d'assurer l'intégralité de la durée de son mandat qui sera probablement de 7 ans. Avec les 4 autres élus de sa liste, Fatma Adda veillera à ce que chaque dépense réalisée soit utile à la population de Mirande. Par ailleurs, elle a rappelé le fort endettement de la commune et sa capacité d'autofinancement négative et a invité la majorité municipale à contribuer à l'effort de redressement des finances publiques de la commune en réduisant le nombre d'adjoints et en abaissant les indemnités des élus la percevant, ceux-ci pouvant reverser tout ou partie de leur indemnité au CIAS qui est en très grande difficulté. Et de s'inspirer ainsi de leurs prédécesseurs et de feu Jean Combecave qui reversait l'intégralité de son indemnité d' élu au service de l'aide à la personne. S'agissant du dernier point à l'ordre du jour de cette séance concernant la Charte des élus, Fatma Adda très attachée à l'exemplarité a proposé d'ajouter dans le règlement intérieur de la prochaine mandature la disposition qu'au-delà de trois absences non justifiées d'un élu, son indemnité sera diminuée. Pour terminer son intervention, elle a exprimé sa hâte de pouvoir s'investir avec ses pairs dans les commissions, afin de travailler sur les dossiers urgents de la commune.

Sont élus de la liste l'Avenir de Mirande avec Vous :

Fatma Adda, André Léchiguero, Sandrine Ronceray, Laëtitia Clavé, Jean Mendez.